



Foncière Financière Libre

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 08 août 2025

La direction de la FFL – FONCIERE & FINANCIERE, société anonyme genevoise enregistrée sous le numéro CHE.316.517.629 est heureuse de vous communiquer la signature ce jour d'un contrat de distribution exclusive de son portefeuille d'actifs numériques avec la société slovaque AKKER S.R.O. n° 55 026 729.

Ce partenariat exclusif autorise AKKER S.R.O, entreprise bénéficiant d'une autorisation de vente d'actifs numériques à l'intérieur de l'Union Européenne, de commercialiser les actifs numériques de la FFL SA et notamment la cryptomonnaie LE FRANC LIBRE X – FLX (marque suisse déposée n° IGE 834460).

La société AKKER S.R.O est détentrice depuis le 23 février 2025 de la licence dite « VASP » pour « Virtual Asset Service Provider » qui lui autorise dans le cadre du règlement européen (UE) 2023/1114 dit « MiCA » pour « Market In Crypto Assets » d'émettre ou de distribuer des jetons de monnaie électronique ou des crypto-actifs en suivant notamment les obligations définies sur le lien suivant :

<https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/european-crypto-assets-regulation-mica.html>

AKKER S.R.O devient par cette signature le premier distributeur dans le monde des actifs numériques dits LE FRANC LIBRE X – FLX commercialisés par la FFL SA.